



Stagiaires au bord de la crise de nerfs

La CGT Finances Publiques et Solidaires Finances Publiques ont décidé de s'associer et siègeront donc au Conseil de promotion en intersyndicale. Cette déclaration liminaire est donc commune aux deux organisations syndicales.

Lors du premier Conseil, nous avons fait état de la souffrance rencontrée par de nombreux stagiaires, et nous réitérons l'usage de ce terme. Cette souffrance perdue, les derniers événements de la scolarité nous donnent malheureusement raison :

- passage brutal et rapide de la carrière à la Dominante : Comment parler de scolarité fusionnée lorsque les emplois du temps et la répartition des groupes font que les deux filières n'ont même plus de contacts et d'échange.
- le rythme trop dense en carrière s'est accentué de manière inconsidérée : une majorité d'entre nous ne suit même plus les cours. Les stagiaires sont saturés et rencontrent de grandes difficultés de concentration.
- du fait du principe d'évaluation, la notation est vécue comme une sanction : vous aviez insisté sur le fait que l'évaluation n'est pas faite pour piéger les stagiaires, pourtant, la réalité nous montre le contraire.

Les stagiaires sont démotivés, désabusés, dépités, fatigués et énervés.....

Vous en avez eu pour preuve, ce matin, avec le rassemblement des stagiaires de l'école de Lyon, qui ont, en outre, ainsi manifesté leur mécontentement par rapport au dernier écrit et à l'ensemble de la scolarité.

Nous nous interrogeons sur la finalité des contrôles de connaissances, est-ce qu'il s'agit de valider des connaissances ou bien de sanctionner les stagiaires ?

Au cours du premier conseil de promotion, M FORTE s'était engagé sur plusieurs points, notamment :

- La composition des groupes pour l'oral collectif devait être communiquée au moins 15 jours avant le jour de l'oral,
- Le délai de communication des programmes des contrôles de connaissance plus raccourci,

- L'allègement des cours les veilles de contrôles de connaissance,
- et à ce que les différentes directions indiquent au plus tôt :
 - o les affectations en local et les affectations des stages pratiques pour les stagiaires de la filière Gestion Publique,
 - o et les affectations du stage pratique pour les stagiaires de la filière fiscale, qui ne seront notifiés que 15 jours avant le début de ce stage.

A ce jour, les délais sont toujours aussi courts et ne permettent pas aux stagiaires de s'organiser dans les meilleurs délais.

De plus, nous exigeons toujours :

- un début de la formation des contrôleurs au 1^{er} septembre et la libération de trois demi-journées dans la semaine (le lundi matin, le mercredi après-midi et le vendredi après-midi)
- la suppression de la note chiffrée et la mise en place d'un autre système d'évaluation
- une prise en charge intégrale des frais occasionnés par la formation,
- un rééquilibrage de la partie carrière par rapport à la dominante, à savoir alléger la partie carrière au profit de la dominante.

Par ailleurs, nous demandons une plus grande transparence du fonctionnement de l'ALS (Association pour le Logement des Stagiaires) afin de comprendre à quoi ont été allouées les sommes demandées aux stagiaires.

Tout comme nos collègues inspecteurs stagiaires, nous exigeons que le conseil de promotion soit une instance délibérante et non pas un simple organe consultatif.

Nous vous rappelons que la question du règlement intérieur sur lequel nos deux organisations syndicales restent en total désaccord avec la direction de la Formation, est toujours en suspens.

A un mois de la fin de la scolarité, nous ressentons un constat d'échec vis-à-vis de cette première formation fusionnée. Nous demandons enfin une prise en compte de nos observations et des réponses de votre part, afin que les futurs contrôleurs stagiaires n'aient à subir le même sort que notre promotion sacrifiée.